

BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 17 mars 1883.

Le marché d'aujourd'hui a été très animé. — La culture largement représentée faisait des offres que le commerce prévoyait, car beaucoup de détenteurs attendent cette époque pour se désaisir de leurs récoltes.

Les prix peuvent se voir comme ci-dessous avec une certaine faiblesse.

Nous cotons : Blés
du Dauphiné 1^{er} choix. . . 25,25 25,50
— ordinaire . . . 25, » 24,75
de Bresse 1^{er} choix . . . 25,25 25,75
— ordinaire . . . 25, » 24,50
du Bourbonnais. . . . 26,50 25,75
de Bourgogne. . . . 25,50 25, »
Blés de Russie. . . . 26 » 29 »
Blés de Danube. . . . 23 » 26 »
Blés d'Algérie durs . . . 26,50 28,50
Blés de Bombay durs . . 26,50 28,50
Les 100 kil., gare Lyon ou environs.

La culture toujours occupée à ses travaux de printemps, admirablement secondés par une température froide, fréquente peu nos marchés de l'intérieur; aussi les apports en blés sur ces marchés sont assez faibles, et nous constatons un peu plus de fermeté cette semaine sur les blés de pays, surtout sur les premières qualités qui continuent à être très recherchées, il faut donc voir les cours de nos blés de pays fermement tenus.

Dans nos ports maritimes les affaires continuent à être très calmes et les cours y sont nominalement les mêmes, fautes d'affaires.

Les arrivages ont eu cette semaine peu d'importance.

A l'étranger la tendance est très lourde; le marché des cargaisons flottantes en Angleterre, signale des prix faiblement tenus avec peu d'affaires. Le marché anglais suit du reste les fluctuations du marché américain dont les cours ont tendance à la baisse.

Sur la place de Bordeaux le marché aux blés manque toujours d'animation; on pourrait presque dire qu'il est sans affaires. Cependant le blé disponible qui avait été assez délaissé à un moment donné par suite de l'engorgement des arrivages est bien mieux tenu aujourd'hui par les vendeurs. Cette fermeté du disponible est due à la diminution dans les arrivages; il n'y a en effet qu'une seule cargaison de froment en rade soit environ 20,000 hectolitres, qui constituent le stock avec 7 ou 8.000 sacs de blé en magasin.

A Marseille le marché a été absolument nul pendant cette huitaine. Quelques petites affaires pour la boulangerie à prix soutenus, voilà le mouvement de la semaine.

New-York à 1 dollar 22 cents le bushel disponible, perd 1 cent sur la semaine dernière (fr. 23.68 les 100 kil., contre fr. 23.75.) Le change a baissé à 4,80. Le cours tant mois est à 1.20 3/8, contre 1.21 5/8; avril à 1.21 3/8, contre 1.23 3/8; mai à 1.26 3/4, contre 1.25 7/8. Marché ferme avec bonne tendance. Le fret est à 4 sch., en baisse de 1/4 de sch.

Saint-Petersbourg (cours du 13 mars), est en nouvelle baisse de 0.10 kopecks, à 13 roubles 80 kopecks le tchetwert (fr. 22.23 contre fr. 22.44 les 100 kilos.)

Paris à fr. 57.60, gagne 0,35 sur la farine 9 marques courant mois et 0.20 c. sur le blé à fr. 26.30 contre fr. 26.50.

Etats-Unis. — Les expéditions, pendant la semaine finissant le 12 mars, se sont élevées à 440,510 quintaux métriques, dont 39,060 pour le continent, 36,890 pour la France et 364,560 pour l'Angleterre. Les stocks visibles étaient, à cette date, de 6,372,000 quintaux, en augmentation de 81,000 quintaux métriques sur la semaine précédente.

Dardanelles. — Du 28 février, au 6 mars 19 vapeurs, portant ensemble 218,500 qx métriques blé, ont passé le détroit : 16 en provenance d'Odessa, 1 de Sébastopol, 1 de Sulina, 1 d'Eupatoria. De ce nombre, 2 se sont déclarés pour Marseille, 5 pour Malte, 6 pour Anvers, 2 pour l'Angleterre, 2 pour Rotterdam, 1 pour Gênes, 1 pour Dublin.

Rien à dire sur les farines qui restent toujours aux mêmes prix. Il semblerait que les producteurs ne peuvent abaisser leurs prétentions sans se constituer en perte inacceptable, car les offres abondent et dans ces conditions il devrait être difficile de ne pas avilir la marchandise.

On cote : Farines
Supérieures. 49, » 49,50
Commerce 1^{res}. 45, » 45,50
— rondes . . . 39,50 40,50
Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises.

Et Farines
de boulangerie 1^{res}. . . 49,50 51,50
rondes supérieures. . . 43, » 43,50
— ordinaires. . . 42, » »
Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises, au domicile de l'acheteur.

Sur les graines inférieures, il se manifeste une certaine fermeté sur quelques articles dont la saison touche à sa fin.

Les sons ont eu une petite reprise que nous enregistrons, mais il y a maintenant une détente.

Seigle 15, » 15,25
Orge brasserie. . . . 20,50 21,50
— mouture . . . 17, » 17,50
Avoine 17,75 20, »
Maïs 21, » 23,50
Sarrasins. 17,50 18,50
Gros son 1^{er} choix . . 11,50 12, »
Son ordinaire. . . . 11,50 11,25
Recoupes fines . . . 10,75 11, »
— grosses. . . 11, » 11,50
Fleurages blancs . . 16, » 15,50
— bis 14,50 14, »
Les 100 kilos disponibles.

Calme relatif sur les graines fourragères; les hauts prix atteints et le peu de sécurité sur les qualités découragent un peu les consommateurs.

Trèfle violet 180 à 190
— blanc 180 à 225
— hybride 180 à 230
— d'Amérique . . . 180 à 185
Luzerne de Provence . . 155 à 170
— du Poitou . . . 125 à 130
— d'Italie 155 à 150
Minette 60 à 75
Ray-grass anglais . . . 60 à 65
— d'Italie 68 à 74
Pois jaras 23 à 25
Sainfoin à une coupe . . 32 à 35
— deux coupes . . . 33 à 36
Vesce. 27,50 à 28,50

Marché animé ce matin sur la place de la Croix. Beaucoup de marchandises étaient à la vente. Le placement était facile, la culture ne mettant pas trop d'apréhension à tenir ses prix et le commerce ayant besoin de s'approvisionner.

Foin de Bourgogne . . 12, » 12,50
— de pays 8,50 10, »
Paille de froment . . . 4,25 4,50
— de seigle. . . . 4,25 5, »
— d'avoine. . . . 4, » »
Luzerne 8, » 9,50

AVIS D'ADJUDICATIONS.

Le samedi, 7 avril, à l'Hôtel de Ville, à Lyon, il sera procédé à 1 heure 1/2 de l'après-midi, à l'adjudication publique sur soumissions cachetées, d'une fourniture de :

2,000 quint. mét. de Blé tendre.
100 — Riz.
250 — Haricots.
150 — Sel.

Le même jour et au même lieu, à 2 h. il sera procédé à l'adjudication de :

1,700 quint. mét. de Foin.
900 — Luzerne.
5,000 — Paille de froment.
600 — Paille de seigle.
5,000 — Avoine.

Le tout à livrer dans les magasins militaires de la place de Lyon.

MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 16 mars 1883.

Le chômage du canal et la faiblesse des demandes de l'intérieur ont accentué le calme que nous vous signalions. Les qualités ordinaires ont de nouveau fléchi de 25 à 50 cent. Les bonnes sortes maintiennent leurs prix.

Nous cotons :

Disponible :

Marianopoli 128/123 . 33. »
Berdianska 128/123 . 33 75
Irka Nicolaïeff 128/123 . 32.50
— Azow 128/123 . 32.50
La charge d'entrepôt 1^{er} coût.
Red-Winter n° 2 . . . 27.50
Bombay blanc Diaper . . 26.50
Pologne 25. »
Irka Nicolaïeff 123. . 25. »
— 121. . 24. »
Azima Azow 122. . 24. »
— Berdianska 125. . 25.25
Burgas. 23. »
Enos. 21. » à 22. »
Danube 20. » à 22. »
Salonique rouge . . . 21. »
Varna 19. » à 21. »
Taganrock dur . . 126 24. »
Berdianska — . 126 24.50
Noursi — 19. » à 21. »
Horani 19. » à 21. »
Jaffa et Tripoli dur . . 17. » à 18. »
Bombay dur n° 4 . . . 24.75
d° — n° 5 . . . 23.50
d° — n° 6 . . . 22. »
Les 100 kilogr., entrepôt 1^{er} coût.
Dur de Bône ou de Philipeville. 25.75
Les 100 kilogr. consignation, 1^{er} coût.

Désignation mars avril, arrivée jusque fin juin ou sur 3 mois d'avril.

Berdianska 128/123. . 34. »
Irka Azow 128/123. . 32.50
Irka Odessa 128/123. . 31.50
— Nicolaïeff 128/123. . 32.50
La charge, entrepôt 1^{er} coût.
Bombay t. blanc Diaper . 26. »
d° rouge n°1 . . . 24. »
d° d° Diatribe . 22.50
Kurrachée blanc . . . 24. »
d° rouge 23. »
Redwinter n° 2 . . . 27.50
Sandomirka de Nicolaïeff. 26.50
Sandomirka d'Odessa . . 26. »
Burgas 126. 23.50
Varna 21.50
Danube 21. » à 22. »
Salonique rouge 123 . . 22. »
Azow tendre. 23. »
Bombay dur n° 4 . . . 23.50
d° n° 5 . . . 22.75
d° dur n° 6 . . . 21.75
Taganrock durs 126. . . 24.50
d° 125. . . 24. »
Berdianska 126. . . . 25. »
Les 100 kilogr. entrepôt 1^{er} coût.

GRAINS GROSSIERS :

Avoines Russie ou Danube disp 16.50
Avoines Russie ou Danube livr. mars . . 16.50
Avoines Russie ou Danube désign. mars-avril 16.50
Les 110 kilogr., 1^{er} coût.
Maïs cinquantini dispon. 19.50
Maïs Danube roux . . . 17.50 à 17.75
Orges Danube 16. »
— de Russie . . . 15. »
Fèves de Sicile 21. »
— de Chypre 20. »
Les 100 kil., 1^{er} coût.

MARCHÉ DE LYON-VAISE

ESPÈCES	AMENÉS	PRIX DES 100 KILOS			
		1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e

Lundi 12 mars 1883

Pores | 899 | 125 | 121 | 116 | »

Mardi 13 mars 1883

Bœufs	378	165	150	135	120
Vaches	119	»	»	»	»
Veaux	378	»	»	»	»
Moutons					

Jeudi 15 mars 1883

Veaux	121	»	»	»	»
Moutons	3046	205	188	175	160
Pores	320	»	»	»	»

Vendredi 16 mars 1883

Bœufs	377	»	»	»	»
Vaches	828	»	»	»	102
Veaux	909	205	188	175	160
Moutons					

CAUSERIE

Un jour Louis XIV montrait à Boileau des vers de sa façon. Le législateur du Parnasse reçut en s'inclinant le fruit des veilles royales, le lut, et plus incliné que jamais il dit : « Sire, rien n'est impossible à votre Majesté, elle a voulu faire de mauvais vers, elle y a royalement réussi ».

Cet ana me revenait en mémoire en lisant le dernier feuilleton du *Figaro*. Le barbier de la rue Drouot a voulu publier le roman le plus bête et le plus insipide des romans d'actualité, et il y a « royalement » réussi.

Je sais bien, qu'en général, les abonnés du *Figaro* ne sont pas des délicats de littérature et que le Montépin est pour eux un ragoût de choix. Mais je ne consentirai jamais à croire que ce n'est pas par pure gageure qu'il a ouvert ses colonnes à l'œuvre que je signale, sans la nommer, à l'admiration des populations. C'est presque aussi beau que « Retour du bague » que publia jadis la *Petite Epargne*. Toutefois, cela n'atteint point la même hauteur de style : la sublimité n'est pas à la portée de tous les esprits.

Jaluzot, cesse d'annoncer, ou je cesse d'écrire. Après avoir créé le coup du parapluie, la Société du *Printemps*, le rayon d'ordre de bourse, voici que le Jules des Jules ouvre un « rayon d'épargne » dans ses magasins.

D'autres font de leur établissement des occasions de dépenses et recommandent à leurs chefs de rayons d'inciter les clientes à la dépense, voire à la prodigalité. Jaluzot, rom-pant avec ces errements pervers, ordonne à ses commis de surveiller et de modérer l'enthousiasme du public en rappelant sans cesse aux visiteurs du *Printemps* que l'économie est une vertu que chacun doit pratiquer en ce bas monde.

Au Louvre, au Bon Marché, au Petit Saint-Thomas, aussitôt que les vendeurs lisent sur le visage des clients que l'« article » les laisse froids, ils en présentent un plus avantageux « quoique d'un prix plus élevé », et c'est avec plaisir qu'ils annoncent à la caisse une facture double de celle que la pratique avait prémédité de solder.

Au *Printemps* moralisé, une dame demande-t-elle à voir de la soie pure, le chef de rayon, tout en conservant les formes polies, lui fait entendre que les toiles d'Alsace habillent tout aussi bien que la soie et qu'elles coûtent infiniment moins chères. « Croyez-moi, madame, la soie est moins résistante à l'usure que la toile, puis elle demande plus de façon à cause des garnitures qu'elle exige. La soie est le vêtement des filles, la toile est la parure des femmes économes, et à propos d'économies, permettez-moi, madame, de vous rappeler que nous recevons dans notre « rayon d'épargne » tous les dépôts depuis 1 fr. jusqu'à 1,000 fr. avec intérêt à 4 0/0 l'an. Ne craignez rien, madame, pour votre argent, il est ici sous la garantie de M. Jaluzot, cela vaut bien la garantie de l'Etat. »

Que répondre à ce discours ? Rien, il n'y a qu'à suivre l'impulsion ou à aller ailleurs.

Ce à quoi me paraissent s'être résignés ceux que les idées de M. Jaluzot n'emballent pas, c'est à dire la presque totalité des acheteurs de la capitale.

Un jour viendra, espérons qu'il est prochain, où on ne sortira plus Victor

Hugo qu'avec un baillon. Si, qui que ce soit, excepté lui, avait laissé échapper le discours idiot, pour ne rien dire de plus exact, qu'il s'est permis, en réponse aux toasts qui lui ont été portés pendant le banquet du 26 février, ce n'eût été qu'une huée. Ses meilleurs amis, ses acolytes, les enfants de chœur de l'Eglise Hugolâtre : Vacquerie et Meurice eux-mêmes, et c'est tout dire, étaient impuissants à dissimuler leur confusion.

Victor Hugo, faut-il le répéter une fois encore, a été le plus grand poète lyrique des temps modernes. Sa place est marquée dans l'histoire à côté des plus illustres, mais il a subi les outrages du temps, et c'est pitié que de laisser cet octogénaire radoter et discourir sous lui au milieu des meilleurs esprits littéraires de notre époque. Le public, qui n'est pas dupe des braves complaisants, commence sérieusement à être écoeuré d'une comédie, dans laquelle on fait jouer à notre grand poète un rôle indigne de son merveilleux bagage poétique.

Je ne sais pas à combien s'élève la circulation par véhicules dans la bonne ville de Londres, mais j'ai peine à croire qu'elle dépasse de beaucoup celle de Paris ; voici quelques chiffres à ce sujet :

Les Omnibus à	550.697
Les Tramways N.E.S.O.	110.481
Railway de Ceinture	19.371
Bateaux-Omnibus	44.408

Soit par jour 724.957

Ou plus d'un tiers de la population totale, sans compter ceux qui circulent en fiacres de tous genres, en voitures industrielles, en transportant des marchandises et des matières premières, en menant des voitures à bras ou en vélocipèdes.

C'est ça qui donne une rude idée du *self government*.

De l'indifférence en matière d'incendie.

Nous relevons dans le journal anglais *le Times* un article humoristique sur l'indifférence publique en matière d'incendie.

L'auteur assure que les conséquences fâcheuses de cette indifférence, en Angleterre, en France et dans tous les pays qu'il a visités, sont la cause de pertes considérables que l'on pourrait éviter en prenant les mesures qu'il indique.

Il va sans dire que nous ne reproduisons cet article que sous toutes réserves :

« Le feu prélève, chaque année, sur nos propriétés, tant mobilières qu'immobilières, une taxe qui n'est pas moindre de 70 millions sterling (1,750 millions de francs). Et cependant la science moderne attache plus d'importance à étudier le passage de Vénus sur le Soleil, qu'à prévenir entièrement, au moins à atténuer une perte aussi considérable.

« Nous nous flattons d'être un peuple essentiellement pratique, et bien que la Grande-Bretagne soit, d'après nos recherches, le pays qui paie le plus lourd tribut à S. M. le Feu, elle le paie sans sourciller, comme s'il s'agissait d'un fléau que la sagesse humaine est impuissante à conjurer. Il n'y a pas très longtemps que nos ancêtres en faisaient autant vis à vis du dey d'Alger, exactement comme s'il se fût agi de l'exécution d'une disposition de droit international. Il n'y a pas non plus très longtemps que, régulièrement chaque année, un ou plusieurs petits ramoneurs périssaient à Noël (époque habituelle de ramonage des cheminées, à Londres) suffoqués dans nos cheminées.

Or, nous avons remédié à ces deux abus et à bien d'autres, et, si nous cherchions

bien, nous trouverions très probablement les moyens d'en faire autant, dans une grande mesure, pour le feu.

Cette indifférence en matière d'incendie n'est pas un défaut exclusivement anglais. Elle nous est commune avec beaucoup d'autres pays. Sheridan en est le type. On se rappelle qu'assistant assis à l'incendie qui dévora son théâtre, il fit cette singulière et par trop philosophique observation : « Tout homme a le droit de s'asseoir au coin de son feu. »

Ce fatalisme paralyse les sociétés savantes, la Chambre des Communes, les administrations publiques et les autorités communales. Seule, la presse veille, jetant, par intervalles, le cri d'alarme ; mais sa voix se perd dans la solitude : *vow in deserto*.

Voici quel a été la marche du fléau à Londres de 1851 à 1880 :

	1851	1861-70	1871-80
Incendies par an (moyenne annuelle)	977	1.431	1.795
« pour un million d'habitants	339	418	465

Il résulte de calculs faits par nos soins que le Royaume-Uni est le pays d'Europe qui fait la plus grosse perte par habitant. Toutefois, en tenant compte de la richesse publique, c'est la Russie qui est la plus frappée. Si, en ce qui concerne le Royaume-Uni, nous ajoutons un quart pour les pertes indirectes résultant des incendies, nous sommes atteints dans la proportion de 1 pour cent de notre revenu annuel ou de trois journées de travail pour la population entière.

Eh bien ! malgré leur accroissement continu, les incendies nous font peu ou point d'impression. Ceux, tout à fait exceptionnels, de Wood-street et de l'Alhambra ont été complètement oubliés en quarante-huit heures. Qu'arrive-t-il en pareil cas ? Les Compagnies paient la valeur assurée et les entrepreneurs de constructions se mettent à l'œuvre au milieu des ruines encore fumantes, exactement comme les habitants de Guatemala qui, après chaque tremblement de terre, et sans perdre leur temps à maudire la Providence, se hâtent de rebâtir leurs maisons, sous les débris desquelles sont souvent ensevelis parents ou amis.

Les conclusions contiennent une invitation. Prendre toutes les mesures possibles pour empêcher les sinistres de se multiplier et se terminant par la demande d'une réforme législative sur les moyens d'atteindre les auteurs volontiers d'incendie ainsi que les négligences, comme ceci rentre dans la campagne entreprise pour nous à diverses reprises, nous ne saurions refuser de nous associer aux réflexions de notre compère anglais.

« Il est grand temps, dit le *Times*, de sortir de notre apathie et de convoquer une réunion d'intéressés qui décideraient de pétitionner au Parlement dans le cas où les autorités locales persisteraient à ne pas songer aux moyens de nous préserver du fléau dans la mesure du possible. Mais il importe surtout que le public, surtout le public assuré, ne continue pas à se considérer comme exonéré, par le fait de l'assurance du souci de rechercher les moyens de réduire le nombre et l'intensité des incendies. Il ne faut pas qu'il s'en repose exclusivement de ce soin sur les Compagnies. Les Compagnies n'ont, en effet, d'autre devoir que de payer exactement et dans les délais stipulés, les sommes assurées.

« Les architectes, par le choix des matériaux, par le degré d'épaisseur des murs de séparation des diverses pièces du même appartement et des divers appartements de la même maison ; l'autorité municipale, d'abord par l'organisation d'un service d'extinction en rapport avec les besoins, plus des règlements sévères sur le mode de construction des maisons, sur la largeur des rues et les autres moyens de conjurer les dangers résultant de la contiguïté, enfin, par un bon service de surveillance de nuit ; les habitants, en prenant les précautions les plus minutieuses contre les incendies — peuvent certainement arrêter la marche de plus en plus rapide du fléau.

« Nous demanderons, en outre, que le législateur se préoccupe des moyens d'atteindre, non pas seulement les auteurs d'incendies volontaires, mais encore les auteurs d'incendies par le fait d'une « négligence grave. »

La ville de Bruxelles vient de recevoir d'Angleterre, une nouvelle échelle de sauvetage, dit *échelle anglaise*, cet appareil est employé à Londres, ou le lieutenant des

pompiers Henry l'a vu fonctionner l'année dernière.

Aussitôt que les pompiers seront habitués à la manœuvre de cet engin de sauvetage, des essais auront lieu en présence du Collège (corps municipal).

L'échelle anglaise est beaucoup plus légère que l'échelle *Porta* et plus facile à manier ; la partie supérieure est garnie d'un filet qui préserve des chutes.

Y aurait-il indiscretion de demander à nos *édiles parisiens* s'ils ont connaissance de ce nouvel engin, et, dans ce cas, s'ils s'occupent de l'expérimenter ?

CHRONIQUE DES ASSURANCES

Le Conseil d'administration de l'INDUSTRIE NATIONALE, *Société anonyme d'assurances à primes fixes contre les accidents de toute nature, civils, industriels et militaires* a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires qu'une *assemblée générale ordinaire et extraordinaire* aura lieu le vendredi 16 mars 1883, à 3 heures précises de relevée, à la salle Lemardelay, 100, rue Richelieu.

ORDRE DU JOUR :

1° De l'assemblée ordinaire.

Approbation des comptes de l'année 1882 ;

Nomination des commissaires de surveillance.

2° De l'assemblée extraordinaire.

Clause additionnelle à l'article 50 des statuts et relative aux pouvoirs de l'assemblée générale ;

Proposition de fusion.

MM. les actionnaires de la *Société anonyme le COMPTOIR DE L'ASSURANCE* sont convoqués en *assemblée générale ordinaire* pour le 14 mars, 101, rue Lafayette, à 2 h. de relevée.

MM. les actionnaires de la *Société anonyme L'ECLAIR* sont convoqués en *assemblée générale ordinaire* le 14 mars, au siège social, 101, rue Lafayette à 10 heures du matin.

MM. les actionnaires de la *Société anonyme d'assurances maritimes LA MER*, au capital de 500,000 fr., sont priés d'assister à l'*assemblée générale ordinaire annuelle* qui aura lieu le mardi, 20 mars 1883, à 2 h. précises, au siège social, 35, rue Varenne.

ORDRE DU JOUR :

1° Reddition des comptes au 31 décembre 1882 ;

2° Renouvellement partiel du Conseil d'administration ;

3° Election d'un commissaire et d'un commissaire suppléant.

Nous apprenons que M. Buquet, de la CÉLÉRITÉ, *bris des glaces*, directeur et de cette compagnie fondateur abandonne son commerce de glaces, pour se livrer tout entier à ses opérations d'assurances.

La CONFIANCE *incendie*, cesse ses affaires en Italie, et cède son portefeuille, évalué à environ 75,000,000 fr. de primes annuelles, à la *Riunione adriatica*.

Nous empruntons au *Monsieur de l'Orchestre* l'intéressante nouvelle qui suit :

EN VILLÉGIATURE

(Suite et fin.)

Mon père, entraîné dans une faillite, perdit toute sa fortune. De désespoir, il se brûla la cervelle. Ma mère ne lui survécut que quelques mois, et j'allai chercher un refuge chez un frère aîné assez richement marié, mais dont la femme ne m'aimait guère. Souvent, elle me faisait sentir cruellement sa domination et la position équi-

voque que j'avais chez elle, sans m'épargner les blessantes allusions. Un mariage m'eût délivrée d'un tel supplice. Il s'offrit pour moi deux partis, ai-je su plus tard, partis que ma belle-sœur évinça sans m'en parler. Peut-être étaient-ils trop beaux et eussent-ils excité sa jalousie. J'étais vraiment malheureuse. Il y avait certains jours surtout en été, où j'eusse voulu chausser les guêtres du touriste, et, armée du bâton de voyage, gravir les cimes les plus hautes de nos montagnes. Mais on calmait cette ardeur en m'envoyant passer quelques semaines à Friberg, chez des parents éloignés, gens calmes, posés, et qui jetaient une véritable douche glacée sur le feu dont j'étais consumée. Un hasard allait bientôt changer mon sort.

Ici elle s'arrêta de nouveau. Elle était arrivée à l'épisode décisif de sa vie. Elle hésitait à l'aborder. D'un regard je l'encourageai. Elle continua :

« Parmi les journaux que recevait mon frère, il en était un qui, plus que tous les autres, excitait ma curiosité, car, à sa quatrième page, on y lisait quantité d'annonces curieuses et d'offres séduisantes. Un jour, que vois-je imprimé en gros caractère et placé comme en vedette dans la première colonne? Cette note :

« *Brillant mariage.* Un homme âgé de quarante ans, riche de deux cent mille francs en terres, désire épouser fille ou veuve sans enfants, de vingt à vingt-cinq ans. Figure agréable, éducation convenable, art d'agrément, si c'est possible. S'adresser à M. L..., à Villers (Calvados), France. »

« N'est-ce pas là un coup du ciel? Cette annonce, on dirait qu'elle me concerne. Un mari d'un âge mûr? une fortune convenable? la vie à la campagne? Ce fut toujours là mon rêve; et voilà ma pauvre imagination qui prend un tel galop, que, lorsque je parvins à lui mettre un frein, il est trop tard. J'ai envoyé à M. L... quelques notes sommaires sur ma personne et j'ai glissé sous la même enveloppe... ma photographie.

« Huit jours après, je recevais une réponse de M. L... Il y avait joint aussi sa photographie. Franchement, elle me sembla celle d'un homme droit et honnête. De ce jour, une correspondance active s'établit entre nous. Pour ne point éveiller de soupçons, j'avais jugé à propos de me faire adresser ses lettres poste restante.

« Tout en se montrant impatient de me connaître, M. L... me conseillait pourtant la prudence la plus grande. Mais, quand il sut combien je souffrais et quelle était ma position auprès de ma belle-sœur : « Saisissez la première occasion, m'écrivit-il, et partez. Seulement, faites-le moi savoir au moins la veille, afin que j'aie vous attendre à votre descente de wagon, car le chemin de fer ne va pas jusqu'à Villers. »

« L'imprudent! Il ne mentionnait pas le nom de la station correspondant avec Villers, et de là est venu tout le mal.

« Un jour donc que mon frère et sa femme s'absentaient jusqu'au soir, je réunis quelques bijoux, les vendis au premier brocanteur venu et me jette dans le train qui part pour la France. J'écris en même temps à M. L... Désireuse de rester un jour à Paris, ne fût-ce que pour m'en donner une légère idée, ma lettre aura toujours une certaine avance sur moi.

« Me voilà donc à Paris. Dieu sait ce que m'a coûté la seule journée que j'y ai passée! Elle absorba la majeure partie de mes ressources. Le lendemain, de grand matin, j'étais à la gare. J'indiquais l'endroit où je voulais aller et l'on me délivrait un billet pour Trouville, station correspondant avec Villers, m'affirmait-on, sans autres éclaircissements.

« Au bout de cinq heures, j'étais arrivée. Je m'élançai hors du wagon et cherche partout un visage qui se rapproche du portrait que je serre entre mes doigts. Hélas! personne. Ma lettre ne serait-elle point parvenue? Ai-je été assez explicite? Je ne sais que penser. J'attends jusqu'au dernier train; puis, découragée, je me fais conduire à Villers. Il fait nuit quand j'y arrive. J'entre dans le premier hôtel venu. Le lendemain, je repars pour Trouville, rôde, comme une âme en peine, une partie de la journée autour de la gare. Peine inutile! De retour à Villers, je m'informe, — chose par laquelle j'eusse dû commencer, — de M. L... et de sa demeure. On ne sait ce que je veux dire. Il n'existe point de nom pareil dans le pays. Un seul s'en rapproche, c'est celui d'un vieux jardinier septuagénaire.

« En dernier ressort, je cours à la poste. Là, on se montre plus clair.

« Il nous arrive parfois, me répond-on, des lettres à ce nom : nous les dirigeons alors sur Villers-Bocage où doit demeurer le destinataire.

— Villers-Bocage! Il y a donc deux Villers?...

— Certainement. Celui-ci se nomme Villers-sur-Mer; l'autre, qui est dans les terres, à quelques lieues au-delà de Caen, s'appelle Villers-Bocage. »

« Voilà le mot de l'énigme! Ma folle cervelle n'a rien approfondi, et, dans ce temps de bains de mer, on n'a même pas songé, à Paris, à m'éclairer, encore moins à me mettre dans la bonne route. Ainsi, pendant que j'attends à Trouville, je suis sans doute attendue sur le quai de je ne sais quelle gare éloignée.

« J'écris aussitôt à M. L... ma déconvenue sans lui révéler ma gêne pécuniaire; — je ne l'eusse jamais osé, — et lui assigne un rendez-vous définitif à Caen. Et c'est pour ne point manquer à ce rendez-vous, que, réduite à la dernière extrémité, j'ai dû me sauver de Villers comme je me sauverai d'ici demain, sauf à indemniser plus tard ceux à qui je dois.

« Telle est, Madame, l'exacte vérité. Ah! si j'avais avec moi certaine correspondance contenue dans le sac de voyage que j'ai laissé dans la chambre que j'occupais encore ce matin, vous verriez que je ne vous en impose pas et que je ne suis pas une fille sans aveu, loin de là! »

J'étais profondément émue. Je me demandais comment finirait ce roman. Compromise comme elle l'était, la jeune fille que je prenais sous ma protection ne devait-elle pas épouser qu'un même l'homme à la tête duquel elle semblait se jeter. Oh! que j'aurais voulu posséder cette correspondance et ce portrait que le rapace hôtelier de Villers devait garder comme gage entre ses mains! J'y eusse découvert, probablement (car j'ai un certain flair pour ces sortes de choses), le caractère de M. L..., Mais, j'y songe! je puis la recouvrer aisément. Je n'ai qu'à retourner demain matin à Villers. Je la retirerai en acquittant la dette de la pensionnaire fugitive.

« Quel jour avez-vous assigné comme rendez-vous à M. L...? demandais-je.

— Après-demain.

— Fort bien. Vous ne partirez pas, Laissez-moi faire, C'est lui qui viendra ici et qui vous trouvera sous la protection d'une honnête femme, d'une femme qui pourrait être votre mère. »

Elle eut un élan de joie indéfinissable. Se jetant dans mes bras :

« Oh! embrassez-moi, dit-elle. Depuis que j'ai perdu ma mère, personne ne m'a jamais embrassée. »

Je la serrai dans mes bras, comme si elle eût été ma fille.

Mais la nuit est venue. Nous rentrons. Je me fais donner une chambre près de la sienne. Minuit sonne que nous causons encore ensemble. Je sais par cœur toute sa vie; je sais l'espèce d'abandon moral où l'a laissée sa mère et les pernicieux ouvrages qui ont pu la jeter hors de la bonne voie.

De son côté, elle veut connaître qui je suis. Pour toute réponse, je lui laisse entre les mains le poème de l'Ange du Bien qui ne me quitte jamais et qui lui en apprendra plus que je ne pourrais lui en dire.

Le lendemain, dès l'aube, je pars pour Villers, et j'y fais, sans difficulté, l'échange du petit sac contenant la fameuse correspondance contre le billet de banque que, la veille, j'ai laissé en garantie à l'hôtelier.

De retour à Cabourg, nous avons relu ensemble, elle et moi, toutes les lettres. Elle m'a dit par cœur toutes ses réponses. Tout est donc véritable, et je considère cet événement comme un coup de la Providence. Seulement, à partir d'aujourd'hui, il y a intervertissement de rôles. C'est elle qui attendra, sous mon égide, M. L...; c'est lui qui se déplacera pour me la demander, car je viens de lui écrire . . .

Le surlendemain, M. L... est arrivé dans l'après-midi. J'ai eu avec lui quelques instants d'entretien. Puis je lui ai présenté la jeune fille. A sa vue, il a rougi, s'est troublé et n'a pu que murmurer : « Je jure de faire tous mes efforts pour me rendre digne d'elle, pour qu'elle soit heureuse. »

Elle, de son côté, l'a trouvé beaucoup plus jeune que son portrait. Tout marche donc à souhait. Aussi, laissant sur la plage, en tête-à-tête, nos deux soupirants qui vont devenir bientôt deux amoureux

en attendant qu'ils soient deux époux, je monte à mon appartement et vous griffonne à la hâte, à l'instar des vieux militaires, *ma glorieuse campagne.*

Demain, je me mettrai en rapport avec la famille de Berne. Je ne parlerai nullement de la fameuse annonce du journal et donnerai pour cause à l'escapade de ma protégée un besoin excessif de mouvement, tout en déplorant les entraînements de sa tête un peu volcanique. Quant à M. L..., je le ferai passer pour un de mes bons amis. N'en ai-je pas à la centaine?

Partie seule de Paris, je vais y revenir, comme vous voyez, suffisamment escortée, d'ici huit ou dix jours. Là, je vais m'occuper des intérêts de ma jeune fille. Je veux lui composer un trousseau : puis, en cherchant bien, je finirai par trouver pour elle, au fond de quelque bas de laine, à l'exemple de nos aïeux, certaine somme qui lui servira d'apport et ménagera son amour-propre. Ce jour-là, en m'endormant, ne pourrai-je pas alors répéter, en parodiant le mot d'un empereur romain : Je n'ai pas perdu mon voyage!

N'allez pas croire, cher Monsieur, que ma lettre doive se terminer ainsi, comme le plus vulgaire de tous les vaudevilles. Que nenni! Moi, la moins écrivassière de toutes les femmes, et qui ai déjà rempli, à votre intention, plus de pages, aujourd'hui, que je n'en remplis en un mois tout entier, je vais vous adresser une supplique que vous pèseriez mûrement, et à laquelle vous donnerez suite, si bon vous semble.

Déjà, en extrayant de ma vie, retracée par des écrivains qui me posent, bien à tort, en héroïne, les faits les plus saillants, vous en avez fait cet *Ange de Bien* devenu un poème populaire. Ne croyez-vous pas que la simple aventure que je viens de vous raconter ne serait pas un sujet tout trouvé, qui, passant par vos vers, acquerrait un tout autre charme?

Je sais d'avance vos scrupules. Le mot de plâtrage arrive sur vos lèvres. Loin de moi la pensée de vous appliquer cette épithète. Au contraire, je vous donne carte blanche et me dis :

Votre bien sincèrement dévouée.

MARIE-MADELEINE HESS.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

La hausse poursuit ses progrès. Il s'est bien produit, à l'occasion des hauts cours qu'ont atteint nos fonds d'Etat, certaines réalisations, mais elles n'ont pas été de nature à entraver le mouvement ascensionnel.

Comme on le pouvait prévoir, les conséquences de la dernière liquidation se font encore assez vivement sentir; quelques exécutions sont devenues nécessaires; il y a eu, par suite, de nouveaux achats assez importants et ces opérations sont venues puissamment en aide aux meneurs du mouvement de progression.

Lundi, nos fonds d'Etat ont clôturé ainsi :

3 0/0, 82 68.

Amortissable, 83.

5 0/0, 115 85.

Banque de France. — La Banque de France cote 5,430.

Le bilan est satisfaisant.

L'encaisse or a augmenté de 1,793,000 fr. et la circulation de 42,768 000 francs.

Tous les autres chapitres sont en diminution; le portefeuille de 30,521,000 francs, le compte-courant du Trésor de 14,955,000 francs et les comptes-courants particuliers de 51,265,000 francs.

Les avances sont stationnaires.

L'encaisse argent a diminué de 1,038,000 francs.

Les bénéfices de la semaine n'ont pas eu plus d'importance que ceux de la semaine précédente. Ils sont de 575,000 francs.

Crédit foncier de France, 1385. — Les calculs d'où nous avons dégagé, il y a huit jours, la probabilité d'un dividende de 60 francs pour l'exercice en cours, reposaient sur des bases dont il eût été difficile de contester l'exactitude. Aussi, le public a pensé, comme nous, que les cours de 1,215 à 1,220, qui figuraient à la cote il y a un mois, ne correspondaient nullement à la situation et que l'impérieuse logique s'opposait à ce qu'une valeur, dont le dividende progresse régulièrement, se capitalisât aux environs de 5 0/0. Le taux rationnel est celui de 4 0/0, pour cette catégorie de valeurs privi-

légiées. Un redressement des cours était donc nettement indiqué.

L'action du Crédit foncier est celle qui a le plus largement profité de l'amélioration des dispositions générales. Les prix d'aujourd'hui dépassent d'environ 100 francs les plus bas cours : on ne s'en tiendra pas là.

Dans sa séance hebdomadaire du 28 février, le conseil d'administration du Crédit foncier de France a autorisé pour huit millions huit cent mille francs de nouveaux prêts, dont huit millions trois cent mille francs en prêts fonciers et cinq cent mille francs en prêts communaux.

Comptoir d'escompte redescend à 985.

L'effet de la réduction du taux de l'escompte pourra être ressenti dans une certaine mesure par cette institution.

Crédit lyonnais. — L'action du Crédit lyonnais se traite sur les cours de 580 fr. Les actionnaires sont convoqués, pour le 6 mars, à Lyon, en assemblée générale ordinaire. Le conseil d'administration leur proposera la répartition d'un dividende de 20 francs, sur lequel 7 50 ont été mis en paiement au mois de septembre dernier.

Le rapport des commissaires vient d'être publié.

Il résulte de ce document que les bénéfices nets produits par les opérations de l'exercice 1882 ont atteint un total de 8,008,854 14.

Cette somme, répartie entre les 40,000 actions qui forment le fonds social, donnera lieu à un dividende de 20 fr. par titre, qui pourra être voté par l'assemblée générale.

Quant à l'évaluation du portefeuille dans l'inventaire du 31 décembre, les commissaires constatent que par suite des mouvements survenus en 1882 sur les cours des valeurs, le portefeuille ne représente plus la somme pour laquelle il figurait à l'inventaire précédent.

Mais, pour aligner cette différence, le conseil d'administration propose, d'accord avec les commissaires, de prélever, sur le montant des réserves qui s'élèvent à 80 millions, une somme de 20 millions, constituant une réserve spéciale destinée à couvrir les fluctuations des cours.

Un autre prélèvement de 10 millions, sur le compte des réserves, servira à amortir les frais d'établissement des agences, et la créance sur le parquet des agents de change de Lyon, resté débiteur par suite de la crise qui s'est produite il y a un an à la Bourse de cette ville.

DIOGÈNE

10 fr. par An

PARIS, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Le plus indépendant des journaux financiers. Renseignements sérieux gratuits aux abonnés. Timbre p. rep. affr.

LA

GAZETTE DES ASSURÉS

16, rue de la Banque, 16

Organe indépendant de toute Compagnie, prend gratuitement la défense des intérêts de tous les assurés, et donne les renseignements les plus impartiaux sur toutes les Compagnies d'assurances.

NE

CONTRACTEZ AUCUNE ASSURANCE

Incendie, Vie, Accidents, Grêle, Transports, etc.

N'achetez ou ne vendez

AUCUNE VALEUR D'ASSURANCE

Avant de vous renseigner auprès de la direction de la Gazette des Assurés.



Demandez dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux

LA CLOCHE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Paraissant tous les Vendredis

8 pages de texte.

15 centimes le numéro

Rédacteur en chef : Casimir BOUTS

100% ab 19 franc ab 20 franc 25 centimes

12500

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, 16 mars 1883.

Par suite du mauvais temps, on ne voit qu'un nombre restreint de cultivateurs; les offres sont peu nombreuses, mais le commerce présente beaucoup d'échantillons et les prix restent les mêmes que la semaine dernière.

La meunerie est toujours très réservée, les vendeurs maintiennent leurs prix; il y a même de la fermeté sur les bons blés qui deviennent rares et dont la vente est est facile.

FARINES. — La demande est presque nulle et les prix sont un peu plus faibles que la semaine dernière. On cote : farines neuf-marques courant 57,25 à 57,50 le sac; mars-avril 57,75 à 58; mai-juin 58,75; quatre mois de mai 59,25.

BLÉS. — La meunerie montre peu d'empressement aux achats, elle demande une concession que les vendeurs ne veulent pas accorder; les bons blés seuls se vendent assez facilement et les cours sont les mêmes qu'il y a huit jours. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée: blé blanc 26 à 26,50; blé roux 24,50 à 25,75.

SEIGLES. — Peu d'affaires, la tendance est très ferme et l'on paie couramment 15,75 les 100 kil. en gare d'arrivée pour bonnes qualités ordinaires du rayon.

ORGES. — Les offres sont restreintes et la demande est très active. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée: belles orges d'Auvergne 20,25 à 20,75; orges de la Champagne 19 à 20; orges de Beauce 19 à 18,75; orges de l'Ouest 17,50 à 18,25.

AVOINES. — Les offres sont peu abondantes, cependant la vente se fait aux derniers prix. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée à Paris; avoines 1^{re} choix 19 à 19,50; noires 1^{re} qualité 18,25 à 18,50; ordinaires 17,75 à 18; grises de Beauce 17,25 à 17,50; grises d'hiver du Centre 17 à 17,25; grises de printemps 17.

Les avoines étrangères sont fermement tenues; les provenances de Suède valent 17,50 les 100 kil. c. f. et ass. Rouen; les Pétersbourg expédition au printemps sont tenues à 16,25; les Liban noires valent 16,50 pour expédition mars; les blanches 15,50.

MAÏS. — Le disponible est rare et sans cours déterminé. On demande 19 des 100 kil. sur wagon au Havre, pour maïs blancs d'Amérique à livrer sur le mois courant; les bigarrés d'Amérique sont tenus à 18,50 pour livraison sur avril-mai.

SARRASINS. — Quelques petits lots, provenances de Bretagne sont traités de 15,75 à 16 les 100 kil. en gare d'arrivée.

ISSUES. — Les cours sont un peu plus faibles. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée pour provenances du rayon: gros son 13,25 à 14,25; remoulages blancs 17 à 18; remoulages bis 15 à 16; farine de seigle 23 à 25; drèche de grains compressée 5,50; liquide 75 c. l'hect.

REVUE HEBDOMADAIRE

BLÉS. — La température, belle au commencement de la semaine, s'est brusquement modifiée mercredi; la neige est tombée sur différents points et le fond de l'air s'est notablement refroidi. Le maintien du vent du Nord et le renouvellement de la lune nous autorisent à penser que cette période hivernale ne sera pas de durée. C'est du moins très désirable pour que les travaux de marsage ne soient pas entravés. Jusqu'à présent, tous les avis à l'endroit de la présentation des blés en terre sont satisfaisants; les plaintes ne subsistent que pour quelques champs situés dans les bas fonds.

Nos MARCHÉS DE PROVINCE, ne sont pas très garnis, mais les offres sur échantillon restent à peu près aussi abondantes que précédemment. Le temps âpre et sec depuis une quinzaine de jours, ayant amélioré les qualités, la vente est plus facile d'autant que les prix tenus pour les blés étrangers sont trop élevés. La meunerie, au surplus, n'achète que modérément, attendu qu'elle écoule trop péniblement sa farine. En résumé, les cours se soutiennent en général, sauf cependant sur quelques marchés du nord et du Nord-Ouest.

L'importation, modérée à Marseille et au Havre, a été moins forte à Bordeaux. La tendance est calme dans tous nos ports, où les stocks de cessent d'augmenter.

Nous relatons, d'après les documents des Douanes, que nous avons importé pendant la première quinzaine de février . . . 638.678 hect. qui, additionnés aux chiffres de l'importation du 1^{er} août au 31 janvier . . . 8.800,200 —

en élèvent le total au 15 février à . . . 9,458,878 —
Contre en 1881-82. . . 8,225,444 —
Contre en 1880-81. . . 12,207,320 —
Contre en 1879-80. . . 15,739,464 —
Contre en 1878-79. . . 15,996,496 —

A notre Halle mercredi, les offres de la culture ont été peu importantes; celles du commerce, au contraire, ont été plus fortes. La vente a été difficile et il a fallu céder 0,25 à 0,50 par quintal sur les prix antérieurs. Les transactions n'ont eu du reste aucun entrain; la meunerie paraissait très influencée par la baisse des farines de consommation.

Le Blé de Terme a fléchi de quelques centimes sur le rapproché. On paraît vouloir résister sur les termes plus éloignés. En résumé, les affaires n'ont pas d'activité et se bornent à des réalisations de marchés antérieurs.

En Angleterre, la position reste faible. Les détenteurs paraissent désireux de réaliser en présence de la lourdeur que trahissent les Marchés Américains, lourdeur motivée sans doute par le retour d'une température favorable aux récoltes et par la nouvelle augmentation des stocks visibles. Les prix ont baissé, durant la semaine, d'environ 1 shilling. — Sur les marchés de l'intérieur, le ton est également plus lourd; pour vendre, il faut consentir à une baisse d'environ 6 deniers à 1 shilling par quarter.

Les quantités de blés en mer, s'élèvent aux dernières dates :

En destination de l'Angleterre à . . . 5,889,900 hect.
En destination du Continent à . . . 1,185,200 —
Ensemble pour l'Europe . . . 7,075,100 hect.
contre la semaine précédente 7,131,100 hect.
contre l'année dernière. 10,828,600 —
Différence en moins pour cette année . . . 3,753,500 hect.

Les quantités de farines en mer s'élèvent :

En destination de l'Angleterre à . . . 367,700 quint.
En destination du Continent à . . . —
Total pour l'Europe. 367,700 quint.
contre l'année dernière 298,500 —
Soit en plus pour celle-ci 69,200 quint.

Les exportations des États-Unis dans la semaine du 3 au 10 février ont été :

Sur la France de . . . 214,500 hect.
— l'Angleterre de . . . 338,000 —
— autres ports du Continent de . . . 58,000 —
Soit au total . . . 610,500 hect.
contre l'année dernière 655,400 —
Soit en moins p. cette année 44,900 —

La tendance, qui était faible sur les marchés Belges, Hollandais et Autrichiens termine en reprise.

Les stocks visibles aux États-Unis ont augmenté cette semaine de 210.000 hect. L'année dernière, ils avaient diminué de 376,900 hectolitres.

En voici le relevé aux dates suivantes :
1883 22 mars . . . 8,120,000 hectol.
1883 1^{er} — . . . 7,875,000 —
1882 9 — . . . 5,641,650 —
1881 10 — . . . 8,622,250 —
1880 13 — . . . 9,515,400 —
1879 15 — . . . 7,350,000 —

FARINES 9 MARQUES. — Notre marché a débuté lundi très lourd, par suite de quelques reventes forcées, mais dès le soir, une réaction s'est produite. Elle était naturelle à la suite de la baisse d'environ 3 fr., faite en si peu de temps. Toutefois, la reprise n'ayant d'autre point d'appui que quelques petites affaires de place, la marchandise devait reprendre son influence directe. La farine de consommation devient très abondante pour les besoins locaux; d'un autre côté, nos gros acheteurs paraissent découragés de voir la lourdeur se prolonger partout à l'étranger, et enfin, les filières pèsent sur place. Il en résulte du calme; cependant, la recrudescence du froid a ramené momentanément quelques acheteurs.

Le gérant : L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 38-39.

CONTENTIEUX LYONNAIS

9, RUE DE LA MARTINIÈRE, LYON

AGENCE de RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX et d'AFFAIRES LITIGIEUSES
Sur la France et l'étranger.

Spécialement recommandée au commerce et à l'industrie par une grande quantité de sociétés financières de France et de l'Europe.

TARIF DES RENSEIGNEMENTS		TARIF DES RECOUVREMENTS	
N° 1 25 bulletins	fr. 32,50	N° 1. Sur Lyon	5 00
N° 2 50 id.	60 »	N° 2. Sur la France	6 00
N° 3 100 id.	100 »	N° 3. Sur Corse et Algérie	10 00
N° 4 200 id.	190 »	N° 4. Sur l'étranger	15 00
N° 5 500 id.	400 »	N° 5. Aux risques et périls de l'agence	50 00

Un seul renseignement sur la France, 2 fr.; sur l'étranger, 8 fr.

COURS OFFICIEL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE LYON

Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce

Abbreviations : N nominal. — M manque. — S. C. sans cours. — Les prix sont cotés aux 100 kil. et au kil.; pour les spiritueux, à l'hectolitre et entropot, et hors barrières pour les marchandises sujettes aux droits d'octroi.

Lyon, le 16 mars 1883.

GRAINS ET FARINES	ACQUITTÉ	GRAINS ET FARINES	ACQUITTÉ	GRAINS ET FARINES	ACQUITTÉ
Blé de pays les 100 kil.	24 50	25 25	Café Java jaune les 100 kil.	355	375
de Russie id.	26	29	Démérari id.	360	380
Province Danubienne id.	23	26	Gayra gragé id.	345	315
d'Algérie tendre id.	S. C.		non gragé id.	315	320
Bombay dur id.	26 50	28 50	Saint-Domingue id.	285	295
seigle id.	15	15 25	Gonaïves id.	315	325
orge de brasserie id.	20 50	21 50	Guadeloupe habitant id.	400	405
de mouture id.	17 50	18	bonifieur id.	415	425
avoine id.	17 25	20	Moka Zanz bar. Aden id.	135	455
farine de commerce 1 ^{re} les 125 kil.	10 75	11 50	Porto-Rico id.	360	380
2 ^e id.	45	45 50	Macaribo toilé d'aloë set de l'Inde id.	M	
3 ^e id.	39 50	40 50			
de boulangerie 1 ^{re} id.	49 50	51 50			
2 ^e id.	42	44			
3 ^e id.	44	45			
seigle indigène les 100 kil.	30 50	32 50			
de l'Inde id.	30	41			
triton du Piémont écume id.	39	41			
gace A id.	40	42			
gace AA id.	45	46 50			
gace AAA id.	21	23 50			
gace AAAA id.	17 50	18 50			
gace AAAA id.	31	38			
FARINES FOURRAGÈRES ET OLÉAGINEUSES	ACQUITTÉ	FARINES FOURRAGÈRES ET OLÉAGINEUSES	ACQUITTÉ	FARINES FOURRAGÈRES ET OLÉAGINEUSES	ACQUITTÉ
Farines de trèfle de France, nouv. les 100 kil.	185	180			
de vicielles id.	S. C.				
de Piémont, nouv. id.	S. C.				
de vicielles id.	S. C.				
d'Amérique, nouv. id.	185	180			
de Luzerne de France, nouv. id.	155	168			
d'Italie id.	155	145			
de colza ou navette id.	40	41 50			
de sainfoin id.	33	35			
de vesces id.	27	28			
FOURRAGES	ACQUITTÉ	FOURRAGES	ACQUITTÉ	FOURRAGES	ACQUITTÉ
Foin de pays les 100 kil.	8	9			
Foin de Bourgogne id.	12	12 25			
Foin de froment id.	4 25	4 50			
Foin de seigle id.	4 25				
AMANDES	ACQUITTÉ	AMANDES	ACQUITTÉ	AMANDES	ACQUITTÉ
Amandes de Provence, en sortes, les 100 kil.	S. C.				
à a dame, du Languedoc id.	S. C.				
à a princesse id.	S. C.				
décortiquées id.	S. C.				
écortiquées id.	97				
de Sicile id.	75				
de Naples id.	M				
SUCRES	ACQUITTÉ	SUCRES	ACQUITTÉ	SUCRES	ACQUITTÉ
Sucres du Nord, 1 ^{re} sorte, les 100 kil.	112	112 50			
2 ^e id.	111	111 50			
3 ^e id.	111				
Marseille, 1 ^{re} id.	113	114			
2 ^e id.	113				
brut de la Havane 1 ^{re} id.	95	108			
Guadeloupe id.	95	108			
crustacées turbinées id.	103	104			
de glucose eu palis 1 ^{re} id.	57	58			
2 ^e id.	67	68			
CAFÉS	ACQUITTÉ	CAFÉS	ACQUITTÉ	CAFÉS	ACQUITTÉ
Café Java de l'Inde Malabar les 100 kil.	325	330			
2 ^e id.	365	375			
3 ^e id.	330	335			
vert de l'Inde id.	365	370			
rouge, plantation de id.	355	365			
Rio de Janeiro id.	355	365			
Santos id.	355	365			
Java vert id.	335	345			